

La Nation

Journal vaudois

JAA. 1000 Lausanne 1

Bimensuel hors partis fondé en 1931, publié par la Ligue vaudoise
Le numéro: Fr. 3,50 Abonnement annuel: Fr. 77.-
Apprentis, étudiants: Fr. 33.-



Un abominable fouillis

Commentant les premières bilatérales qui allaient être soumises au vote du souverain le 21 mai 2000, le Conseil fédéral affirmait que l'accord sur la libre circulation des personnes (ALCP) nous amènerait environ 8000 travailleurs européens par année. Il en vint dix fois plus, indice d'une perte de maîtrise spectaculaire.

La vaste et ambitieuse initiative fédérale «contre l'immigration de masse» fut lancée pour rétablir cette maîtrise. Elle prévoyait la mise en place de plafonds et de contingents que nous fixerions d'une façon autonome et en fonction de nos intérêts économiques. Elle imposait la préférence nationale à l'embauche. Les travailleurs étrangers devraient disposer d'un contrat de travail et d'une source de revenus suffisante. Ils devraient aussi prouver leur capacité à s'intégrer. Enfin, elle interdisait de signer tout traité contraire à ces dispositions. Les traités déjà signés – en particulier l'ALCP – seraient renégociés dans les trois ans.

Qui trop embrasse... Tout en partageant l'idée de recouvrer la maîtrise du flux migratoire, *La Nation* ne put soutenir un texte constitutionnel aux effets politiques et économiques incertains, qui confiait à la seule Confédération la compétence d'attribuer les contingents aux entreprises et chargeait un Conseil fédéral plus que sceptique de renégocier les bilatérales. Cela n'empêcha pas le peuple et les cantons d'accepter l'initiative, le 9 février 2014.

Le 16 décembre dernier, les Chambres fédérales votaient la «loi de mise en œuvre» de l'initiative. Enfin, c'est une façon de parler, car une seule chose leur importait: sauver le principe de la libre circulation à n'importe quel prix, fût-ce au détriment de la

Constitution. De fait, la loi ne répond à aucune des exigences de l'initiative, si ce n'est par l'introduction d'une préférence nationale tenue en cas de crise sectorielle ou régionale aiguë.

Pour ce qui est du Conseil fédéral, comme nous l'avions prévu, il passa trois ans à ne rien renégocier, et surtout pas l'ALCP, se bornant à affirmer que c'était impossible dans la conjoncture actuelle.

Revenons en arrière. Le succès inattendu de l'initiative avait déclenché toutes sortes de réactions et propositions. En particulier, le 2 décembre de la même année, un comité lançait une initiative intitulée *Rasa* (*Raus aus der Sackgasse!*) dont le titre français est: «Sortons de l'impasse! Renonçons à rétablir des contingents d'immigration.» Son texte propose lapidairement d'abroger celui de l'initiative sur l'immigration de masse. Elle sera soumise au vote du peuple et des cantons.

Le Conseil fédéral est opposé à *Rasa*. Comme l'a déclaré Mme Simonetta Sommaruga à juste titre, il est contraire aux usages de revenir aussi rapidement sur une décision du souverain. Mais surtout, il faut envisager la possibilité que le peuple et les cantons rejettent *Rasa*, ce qui contraindrait le parlement à concevoir une réelle loi d'application et nos diplomates à affronter la colère des représentants de l'Union européenne.

Aussi le Conseil fédéral prévoit-il d'opposer un contre-projet direct à *Rasa*. Il l'a soumis à consultation sous la forme de deux options. La première remplace l'alinéa 4 de l'article 121a

par le texte suivant: *La gestion de l'immigration doit tenir compte des accords internationaux d'une grande portée pour la position de la Suisse en Europe.* On renverse la procédure ordinaire: c'est ici la loi d'application qui sert de base à l'article constitutionnel! Et que fera-t-on, si ces accords internationaux en viennent à ôter toute efficacité à notre gestion de l'immigration?

La seconde option conserve le texte de l'initiative, sauf qu'elle supprime le délai de trois ans prévu par les dispositions transitoires. D'un côté, c'est reconnaître que le parlement n'a pas exécuté le mandat constitutionnel, de l'autre, c'est s'autoriser à remettre cette exécution aux calendes grecques, tandis que le flux migratoire non maîtrisé se poursuit.

Si le comité de *Rasa* juge que l'option choisie, et probablement modifiée par le parlement, répond suffisamment à sa vision des choses, il retirera son initiative. Le Conseil fédéral fera-t-il alors un projet de son contreprojet ou laissera-t-il tout tomber, se contentant de la loi de non-application?

Nous préférons la deuxième option qui, au moins, ne crée pas une espèce de statut d'intouchabilité pour les bilatérales et, tout de même, réserve tant soit peu l'avenir.

On pouvait répondre jusqu'au 1^{er} mars, ce que nous avons fait dans le sens indiqué.

Si l'on prend quelque distance, on se trouve devant un processus de chaos-tisation qui ne cesse de s'amplifier: une estimation officielle des effets de l'ALCP désinvolte au point d'en être mensongère; une initiative populaire aux effets principaux et collatéraux incertains, centralisatrice et inapplicable avec les autorités fédérales actuelles; une loi d'application qui n'applique rien du tout mais transforme implicitement les accords bilatéraux en obligations supraconstitutionnelles; une initiative «élitaire» qui prend les citoyens pour des débilés et les invite grossièrement à tourner leur veste; un double projet qui soit nous lie les mains face aux bilatérales, soit neutralise à long terme la décision du 9 février.

Ce chaos retrouve toutefois une certaine cohérence à partir du moment où l'on se rend compte que le but principal de notre politique étrangère n'est plus de prolonger notre politique intérieure en faisant valoir les intérêts des cantons et de la Confédération face à l'extérieur, mais, à l'inverse exact, d'imposer les conceptions de l'Union européenne à un souverain suisse peu convaincu.

Olivier Delacrétaz

Oxymore ambigu

On parle beaucoup, pour s'en féliciter ou s'en horrifier, de «révolution conservatrice» à propos de ce grand mouvement de contestation qui secoue les Etats démocratiques. La formule n'est pas heureuse.

Une révolution, c'est un renversement, généralement violent, du régime en place. Or, les élections de MM. Trump et Orban, ainsi que le vote sur le Brexit, se sont passés tout à fait légalement. Le Front national entend arriver au pouvoir par un vote démocratique. L'UDC professe le respect des institutions. Il est inexact de parler de révolution.

Et comment une révolution pourrait-elle être conservatrice? Le conser-

vateur privilégie ce qui est, persuadé qu'un tiens vaut toujours mieux que deux tu l'auras. C'est même au point qu'il s'accommode des situations les plus inconfortables plutôt que courir l'aventure d'une réforme, *a fortiori* d'une révolution. «Révolution conservatrice» est un oxymore.

C'est même un oxymore ambigu. La première révolution conservatrice, celle de Ronald Reagan et Margaret Thatcher, était aussi qualifiée de «libérale». Celle d'aujourd'hui est fondamentalement antilibérale.

Il serait donc plus pertinent de parler de «réaction identitaire». Certains parlent simplement de «ras-le-bol».

D.

CA RELANCE
LE DÉBAT SUR
L'ARME À
LA MAISON!...



Chablais

M. Frédéric Borloz nous répond

Monsieur le rédacteur,

Par la présente, je souhaite répondre aux propos publiés dans La Nation du 20 janvier 2017 dans un article de M. Cédric Cossy, intitulé « Nouvelles du Chablais ».

En effet, il me semble que l'époque des guerres d'appartenance est révolu et que le Chablais bouge dans le bon sens, quoi qu'en dise l'auteur. Nous lui laisserons la paternité de cette description chagrine de notre région à cheval entre Vaud et Valais. Cependant, nous réfutons sa lecture du projet Chablais Agglo. En effet, un grand nombre d'inexactitudes sont mentionnées dans cet article, aussi est-il indispensable de rectifier les faits et les chiffres relatifs à Chablais Agglo 2.

Les grands axes de ce dossier déposé à Berne fin décembre ne sont-ils pas clairs? Tout lecteur attentif qui feuillette la table des matières saisira au premier coup d'œil que trois axes forts constituent le programme de Chablais Agglo, soit des mesures en faveur 1) du paysage et des environs du Rhône; 2) de l'urbanisation et des cœurs de ville; 3) de la mobilité et des transports publics.

La promotion de la mobilité douce serait-elle « exagérée »? Laissons parler les chiffres: sur les 93 mesures préconisées, seules 16 d'entre elles sont dédiées à la mobilité. De plus, elles présentent un faible coût et concernent majoritairement des périmètres intra-urbains. Précisons que la mobilité douce englobe celle des loisirs et de la vie quotidienne des habitants. Il est erroné de n'assimiler la mobilité qu'à des trajets de travailleurs pendulaires.

La répartition des mesures n'est-elle pas « équilibrée » entre Valais et Vaud? Là encore, c'est la compréhension de la démarche de Chablais Agglo qui fait défaut. Dans ce projet conjoint aux deux rives du Rhône, il ne s'agit pas d'arroser chaque commune avec la même portion de financement. Chablais Agglo vise des investissements là où ils sont nécessaires.

Monthey réunit les 35% de la population concernée, il est donc normal qu'un certain nombre de projets s'y concentrent.

Prétendre que « les Valaisans ont la haute main sur le Bureau d'agglomération, organe opérationnel du projet » tient de la pure affabulation, ce bureau étant constitué de deux employés, vaudois et valaisan de surcroît. Examinons plutôt la composition du véritable organe directeur de Chablais Agglo: le Comité de pilotage (COPIL). C'est une entité paritaire, dont le président est un syndic vaudois, secondé par un vice-président valaisan! En outre, à chaque étape décisive du projet, les membres des gouvernements vaudois et valaisan, en l'occurrence Mme la conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro et le conseiller d'Etat Jean-Michel Cina, ont été présents et se sont engagés dans cette démarche.

Les mesures d'amélioration préconisées par Chablais Agglo ont subi un tri sévère: il est un peu tard pour s'inquiéter, comme le fait l'auteur, d'un terminal rail-route à St-Triphon, alors que cette variante, étudiée lors des premières esquisses, a été abandonnée, au même titre que des éléments n'ayant pas résisté à l'examen de la faisabilité.

Pourquoi se limiter à « un périmètre de 550 mètres d'altitude »? Les exigences de la Confédération doivent être respectées, afin que l'on ne se retrouve pas avec des zones plainemontagne hétérogènes et difficiles à coupler. Cependant, le projet ne délaisse pas la desserte des hameaux au-dessus de 550 m, puisqu'elle sera assurée par le bus d'agglomération. Dans le même ordre d'idée, l'augmentation de la cadence des trains de montagne (dont le BVB) appartient à une mesure de mobilité de rang supérieur (Ms4).

L'agglomération du Chablais est le résultat de la volonté inédite de toute une région de prendre son avenir en main. Nous sommes à mille lieues de toute idée de « frontière », comme se plaît à peindre

notre chroniqueur. Les six communes concernées de part et d'autre des rives du Rhône ont compris que l'époque est révolue où elles auraient été contraintes d'exercer leurs sphères d'influence les unes contre les autres. Des schémas aussi obsolètes n'ont plus cours: avec Chablais Agglo, nous présentons une démarche commune qui réunit en une seule vision un territoire à gérer harmonieusement afin de favoriser l'habitat, l'emploi et la mobilité.

Pour conclure, le projet d'Agglo repose sur une vision à dix ans. Il n'a pas la prétention de tout régler ni de tout prévoir. Mais il a le mérite indiscutable à mes yeux de concrétiser l'avenir d'une région, au-delà de toutes considérations personnelles, en faveur de la population.

Frédéric Borloz
Syndic d'Aigle,

Président du COPIL Chablais Agglo

Notre commentaire

Nous mettons M. Borloz au défi de trouver dans notre descriptif une quelconque incitation à la « guerre d'appartenance » qu'il dénonce. Notre texte ne contient aucune incitation, même déguisée, pour les communes à « exercer leurs sphères d'influence les unes contre les autres ». Nous donnons même une explication objective à une répartition des projets favorable à la rive gauche du Rhône, à savoir les mauvaises connexions du Valais aux principaux axes de communications, construits sur la rive vaudoise.

Il n'y a ensuite aucun jugement négatif exprimé au sujet de l'influence plutôt valaisanne du Bureau d'agglomération. Nous admirons au contraire la ténacité – le chef de projet Georges Mariétan était déjà secrétaire de l'Organe intercantonal de développement du Chablais à sa fondation en 1981 – et la

malice de nos amis valaisans à plaider la cause du Chablais pour que celui-ci bénéficie d'abord des aides LIM, puis maintenant des subventions aux agglomérations.

Les près de cent mesures du dossier soumis à Berne restent pour nous une sorte de catalogue à la Prévert des prétentions communales. Nous reconnaissons au projet le mérite de les avoir triées, classées, validées selon la LAT et les plans d'aménagement cantonaux et, enfin, d'avoir établi un échéancier pour leur mise en application. Ce travail est éminemment constructif: notre article reconnaît d'ailleurs la valeur du Comité de pilotage (qu'il soit paritaire ou non est sans importance) pour garantir le maintien de la ligne du projet.

Nous comprenons l'enthousiasme de M. Borloz qui, de par ses fonctions, défend chaque mesure du projet d'agglomération. Nous ne sommes pas tenus à cet enthousiasme; nous maintenons nos doutes sur la praticabilité limitée de la mobilité douce dans le Chablais; concernant le terminal rail-route, la fermeture de la raffinerie, qui fut le deuxième plus gros client de CFF Cargo, a libéré la gare de triage de St-Triphon; est-ce suffisant pour reconsidérer l'option *ex nihilo* de Monthey sud?

Les seules autorités que nos lignes égratignent sont les autorités cantonales: la renaissance du Chablais moderne répond plus à la négligence des cantons dans les années septante envers leurs périphéries respectives qu'à des raisons historiques. Et, comme fédéraliste, nous portons un regard critique sur la création d'une région forte, dont l'unité s'appuie sur la chasse aux subventions fédérales. La légitimité politique des Etats vaudois et valaisan dans le Chablais évoluera de manière inversement proportionnelle à la montée en force de l'Agglo, ce que nous regrettons.

C. C.

Juvenilia CXXVI

J'allais écrire que Théo et Théo étaient comme des frères jumeaux. Mais s'ils étaient frères, ils se ressembleraient physiquement, ils se houspileraient, seraient concurrents. Et surtout, ils ne partageraient pas le même prénom. Depuis longtemps, ces deux garçons ont construit, autour de leur homonymie et de leurs goûts communs, une amitié indéfectible, une de ces belles amitiés de leur âge, appelées à durer. La fraîcheur de leur caractère et une éducation attentive achèvent de composer des personnalités équilibrées. L'aisance naturelle dans les travaux scolaires, soutenue par une application régulière, écarte tout souci. Comme ils pratiquent la musique ensemble à un bon niveau, ils offrirent à leurs condisciples un petit récital Bach Schumann au violoncelle et au piano. C'était l'année passée, ils avaient treize ans et beaucoup de civilisation.

Au début de la dixième année de leur scolarité, j'eus à déplorer un surprenant laisser-aller dans leurs préparations, un bâclage généralisé des présentations, un minimalisme inattendu. Lorsque je leur dis mon mécontente-

ment, ils montrèrent une désinvolture désarmante. Je m'échauffai et leur lançai:

– Je n'ose exprimer le mot que m'inspire votre incurie... Vous êtes des... des...

– Osez! Osez!

– Ah! vous insistez. Ouvrez votre dictionnaire ... page 937, deuxième colonne, deuxième entrée.

– Tiens, ce mot existe, s'étonna Théo.

– Ça correspond à ce que mes parents pensent actuellement, ajouta Théo avec flegme.

– J'espère que vous n'avez pas aussi largué la musique.

– Rassurez-vous, de ce côté, on tient le cap.

La scène de la colère, je l'ai légèrement surjouée, parce que j'étais las de corriger des ébauches et des torchons. Je ne nourrissais aucune inquiétude pour leur avenir scolaire: ils ont assez de jugement et de ressources pour donner au bon moment le coup de collier salutaire.

Quelque temps plus tard, pendant la projection d'un film, ils entendirent le mot fatal, jeté par Louis XIV à la figure de Lully, coupable d'un scandale public après une orgie qui avait mal tourné: « Le surintendant de ma musique ne se conduit pas comme un ***_***. »

– C'est nous! triomphèrent Théo & Théo *una voce*, surgissant de leur pupitre comme des marionnettes d'un théâtre guignol.

Dès lors, le parrainage de l'illustre musicien aidant, le vocable devint une sorte de bannière, un titre de noblesse dont ils défendirent l'exclusivité jalousement. Théo s'adouba ***_*** Premier du Nom. En même temps et paradoxalement, mes deux nobliaux mettaient beaucoup d'application à des tâches que la plupart de leurs congénères renâclent ordinairement à exécuter. A la fin d'un cours, après avoir consciencieusement balayé la salle de classe, effacé le tableau, rangé la bibliothèque, ils prirent congé avec une urbanité sans affectation. Je les remerciai.

– Nous sommes des ***_***, certes, mais des ***_*** serviables.

Une épineuse épreuve écrite sur la concordance des temps était redoutée de tous les élèves. Pendant la préparation en classe, les Théo manifestèrent surtout du détachement, un peu de lassitude, mais sans arrogance. A la correction des travaux, deux copies anonymes calligraphiées obtenaient la note maximale. Au lieu de la signature figurait un logo en forme de cartouche oblong, contenant trois initiales au lettrage étudié: JFT. Pour accentuer le sérieux de la chose, un petit © complétait le sigle en bas à droite. A la fin de la période, ils s'avancèrent vers moi avec un large sourire:

– Avouez qu'on est vos ***_*** préférés!

– Vous êtes deux fripouilles, et pour votre punition vous me ferez la sonate pour violoncelle de Debussy. Délai: fin de la onzième année. Maintenant expliquez-moi le sens de la troisième lettre de votre marque.

– Le T, c'est *team*. Quant à la sonate, on verra avec nos profs de musique si c'est possible.

J.-B. Rochat

Inquiétante perfection

Dans *Le Danseur et sa corde*, le philosophe français Jacques Bouveresse s'interroge sur les difficultés que la religion et la foi ont posées à de grands esprits comme Ludwig Wittgenstein, Gottfried Keller, Friedrich Nietzsche et Léon Tolstoï.

A la page 45, Bouveresse écrit: *Dans un moment où sa propre absence de réactivité et de créativité spirituelle suscite chez lui un sentiment de culpabilité et de honte, Wittgenstein [...] s'interroge sur les raisons du manque de ressort qui lui semble constituer la caractéristique générale d'une (petite) époque comme la nôtre et qui se traduit notamment par l'incapacité de considérer et d'utiliser de façon positive et productive des choses comme la disgrâce et l'infirmité physique, la maladie, la souffrance, le chagrin et le malheur, qu'elle ne parvient plus à considérer autrement que comme des anomalies qui ne devraient pas exister et que l'humanité peut seulement chercher à éviter [...].* A titre de contre-exemples, Wittgenstein mentionne Johannes Brahms et Gottfried Keller, tous deux mélancoliques, malheureux en amour, petits de taille, ventripotents, le visage mangé par une

barbe broussailleuse, et qui créèrent pourtant des chefs-d'œuvre de l'art du XIX^e siècle. Brahms et Keller ont «transcendé» dans la création artistique une existence médiocre et résignée, faite d'une succession de frustrations: *Wittgenstein était sensible à la façon dont l'artiste blessé par la vie réussit, à l'aide de ses seules ressources intérieures, cette opération de sublimation et parvient à produire une œuvre capable de nous rendre heureux.*

Quatre-vingts ans après ces considérations, nous constatons que Ludwig Wittgenstein a toujours raison; l'époque n'a pas vraiment grandi. Elle ne cherche toujours pas à tirer du mal un bien, mais à éradiquer celui-là par toutes les techniques à disposition. Nos contemporains veulent un «monde meilleur», voire un monde parfait, le «zéro défaut», le «risque zéro» qu'on poursuit sans cesse même si on nous répète qu'«il n'existe pas». La douleur doit être calmée, la souffrance apaisée, la maladie pourchassée, la mort elle-même abolie et la condition humaine dépassée. Pour réaliser les promesses transhumanistes, toutes les sciences sont appelées à la rescousse. La chirurgie, les régimes, la

pharmacie et le sport promeuvent la santé et la beauté pour tous. L'eugénisme ne fait plus peur, l'amélioration constante de l'espèce humaine est prônée. Les plus petits maux sont bannis. La politique aussi relève de l'hygiène: si les virus Trump et Poutine étaient proprement éliminés, le monde se porterait mieux...

Nous avons tous une bonne raison de souhaiter une amélioration quelconque. Ah! Si un savant médecin trouvait une parade à la maladie d'Alzheimer qui désoriente notre chère mère! Que ne donnerions-nous pas pour qu'un ami accidenté retrouve l'usage de ses jambes? Tourmentés par une urgence vitale ou un petit souci esthétique, les gens espèrent tous dans les progrès de la science. Le Royaume doit se réaliser ici-bas. Des douzaines de types de «spiritualités» ou de méthodes de «développement personnel» nous aident à patienter et adoucissent notre condition d'hommes toujours englués dans la matière.

Il semble que la volonté de «faire avec», selon l'expression familière, soit un souci obsolète qui n'habite plus que quelques paysans, artistes

ou hommes religieux, lesquels savent encore que la perfection n'est pas de ce monde, qu'il faut lutter avec les éléments, subir des maladies nouvelles, supporter des souffrances inédites, redouter la mort, se poser des questions sans réponses sur le sens de la vie. Aurait-on demandé à Mozart ou à Rembrandt s'ils considéraient *Don Juan* ou la *Ronde de nuit* comme des chefs-d'œuvre absolus, les deux artistes auraient sans doute trouvé de nombreux défauts à leur production respective, inaudibles ou invisibles aux profanes.

Peut-être faut-il se faire à l'imperfection essentielle à la nature humaine plutôt que de la soumettre à l'activisme des adeptes du bonheur sans taches. Que reste-t-il de la beauté si la technique rend tous les êtres uniformément beaux? Que devient la vie si la mort ne nous menace plus à l'horizon? La perfection que l'homme imagine paraît bien pauvre, inquiétante pour tout dire. Ce sont l'art, la culture (dans tous les sens du terme) et la religion qui nous aident à dépasser le mal, à nous en délivrer, sans pour autant parvenir, ici-bas, à le supprimer jamais.

Jacques Perrin

Ne renoncez jamais à penser!

Hannah Arendt, philosophe et journaliste, développa le concept de «banalité du mal» lorsqu'elle couvrit en 1961 le procès d'Eichmann, haut fonctionnaire du parti nazi sous le Troisième Reich.

Hannah Arendt partit de ce cas particulier pour donner naissance au concept. «La banalité du mal» désigne l'incapacité d'un individu à être affecté par les actions qu'il commet, son refus de juger et de prendre parti à ses risques et périls. C'est une absence d'imagination. L'individu a la capacité de réflexion, mais il refuse intérieurement d'en faire usage, il répète des paroles toutes faites, des banalités et des clichés. Il est complètement inapte à réfléchir et à porter un jugement découlant d'une réflexion personnelle.

Hannah Arendt se fonda sur le cas Eichmann, car celui-ci commit ce que l'on peut nommer un «crime de bureau». Il était responsable de la logistique de la solution finale et n'avait aucune proximité avec ses victimes; il se contentait d'obéir aux ordres de ses supérieurs; selon Arendt, il dépendait entièrement de l'opinion de ceux qui l'entouraient et il n'avait pas de réelles intentions criminelles. Il avait vu des horreurs et en avait été choqué, voire traumatisé, mais il n'avait pas conclu pour autant qu'il devait démissionner; Eichmann devait être condamné non pas au regard de ses intentions, mais pour avoir soutenu activement une politique dont le but avoué était l'élimination de certains peuples. Eichmann ne fit pas passer sa sensibilité avant la loi, mais la loi avant sa sensibilité, son jugement et sa pensée.

Le concept de «banalité du mal» (qui ne veut pas dire que le mal soit insignifiant) repose sur l'effondrement de la morale commune et sur le fait que les actes les plus monstrueux ont été com-

mis sous des régimes totalitaires par des hommes ordinaires sans tendance criminelle; dans un autre contexte, ils se seraient comportés comme des hommes civilisés effectuant leurs travaux quotidiens et respectant les lois.

Hannah Arendt est très explicite dans son petit livre *Considérations Morales* (dont le titre original est *Thinking and Moral Considerations: A Lecture*, Social Research, 1971): *Eichmann savait que ce qu'il avait alors considéré comme un devoir était à présent appelé un crime, et il acceptait ce nouveau code pénal comme un nouveau langage, sans plus.*

Hannah Arendt part de l'idée que pour accéder à une réflexion pure, il faut se retirer du monde sensible des apparences afin de ne pas être influencé par des opinions toutes faites. Pour prévenir le mal, il faut sans cesse repenser les concepts et ne pas les tenir pour acquis. Le danger est de valoriser l'obéissance aveugle à des opinions ou des doctrines irréflechies et de s'abandonner à un ordre dont le contenu est adopté, mais pas interrogé.

Pour Hannah Arendt, le jugement ne remplace pas l'action, mais il la rend possible. À ses yeux, ne pas participer à la vie politique pendant une dictature totalitaire ou une situation de crise peut être une attitude politiquement responsable. L'abstention se retourne en action et le retrait prend une signification politique, car les gens ne commettent pas d'actes néfastes engendrant de graves conséquences quand ils réfléchissent aux valeurs qui fondent leur action. L'abstention devient une forme de résistance.

Il est important pour Hannah Arendt de distinguer deux catégories de pensées: les pensées pures et les pensées utilitaires. Pour elle, la pensée pure s'effectue dans le monde méta-

physique et les jugements utilitaires doivent se faire dans le monde sensible pour qu'ils aient un impact sur les interactions sociales, sur le système politique et surtout pour éviter les maux irréversibles.

Hannah Arendt fut critiquée maintes fois jusqu'à sa mort, car il était difficilement envisageable qu'un mal unimaginable puisse être commis par des hommes normaux dépourvus de sadisme. Hannah Arendt distinguait les «vrais méchants» des personnes du genre d'Eichmann: elle expliqua que les vrais méchants dialoguaient avec leur conscience et choisissaient délibérément de faire le mal, contrairement aux hommes qui se contentent de ne pas réfléchir, de ne jamais faire de choix et qui n'ont pas d'avis, d'ou

leur vulnérabilité et leur propension à commettre le mal à leur insu.

Pour elle, les hommes du type Eichmann étaient encore plus dangereux que les «vrais méchants» conscients de leurs actes.

Les hommes ayant refusé de faire le mal interrogeaient sans cesse leur conscience. La morale n'était pas inscrite plus profondément dans leur esprit que chez d'autres, mais leur pensée n'était pas bloquée une fois pour toutes.

Hannah Arendt pensait que l'habitude de penser pouvait éviter des maux, aider l'homme à cheminer vers une morale réfléchie et à se l'approprier.

Valentine Perrot

Trump et le semainier du bobo

L'aube se lève pour un nouveau jour contre Trump. Sur mon tube de dentifrice, j'ai collé un message d'alerte: «Aujourd'hui plus qu'hier, mais moins que demain, Trump je maudirai.»

Pour chaque jour, j'ai préparé une mimique anti-Trump que j'offre à tous ceux que je rencontre.

Le *lundi*, je lève les yeux au ciel, comme pour appeler Dieu à l'aide, puis je pousse un profond soupir, en signe de désespoir.

Le *mardi*, je mets ma main droite sur mon front, puis secoue la tête, en murmurant: «Trump, Trump, Trump.»

Le *mercredi*, je crie «Trump!» J'écarte les bras, paumes ouvertes dirigées vers le haut, puis je les laisse retomber le long du corps en signe d'impuissance. Je secoue la tête, accablé.

Le *jeudi*, je demande à chacun:

– Vous savez la dernière imbécillité de Trump?

– Non.

– Moi non plus, mais elle ne saurait tarder.

Le *vendredi*, me rappelant que ce jour-là Christ est mort pour nous sur la Croix (même pour Trump?), je prends une mine funèbre. Et sur un ton sépulcral, je lâche:

– C'est terrible. J'ai peur pour la Planète.

Le *samedi*, jour de shabbat, je demande à Yahvé pourquoi il a laissé naître Trump.

Le *dimanche*, je me regarde dans la glace. J'ai maudit Trump toute la semaine. Je suis très content de moi. Comme Trump.

Alain Charpillon

Les non-dits de l'Histoire vaudoise

Il faut parler encore de deux ouvrages d'histoire parus l'an dernier. Trapus et précieux, nés d'une recherche d'envergure, ils ont éclairé comme jamais auparavant les XIX^e et XX^e siècles en deux domaines. Dans *La fracture religieuse vaudoise* ont réapparu les libristes. Ils avaient officiellement disparu en 1966 avec la fusion des églises réformées. Nous les retrouvons avec les Rivier, Bridel, Mercier, Laufer, Bonnard, Secrétan et autres professeurs et pasteurs en lignées. Au total, dans le Canton, les pratiquants qui se groupèrent, prêts à financer leur foi, ne furent jamais plus de 5000, plafond persistant de leur prosélytisme modéré, contre 190'000 paroissiens virtuels de l'Eglise nationale. Ce milieu restreint de croyants, très actifs en leurs chapelles et dans la société, prit forme et force, on le sait, de la révolte de 1847 contre les radicaux étatiques. Ces chrétiens se sentirent portés durant plus d'un siècle par l'envergure morale de Vinet. Chacun sait aussi, ou bien l'on savait avec un flou, que cet élan fit naître à Lausanne une institution originale, l'enseignement universitaire libre, faculté de théologie et bâtiment appelés La Môme. On ne parle que trop d'elle, ces temps-ci, après l'envoi à la déchetterie d'un buste du grand homme qui s'y trouvait à l'entrée.

Donc personne en somme ne savait. Mais revenons ici au travail remarquable de Jean-Pierre Bastian, venu de l'Université de Strasbourg, auteur de ce premier ouvrage qui ait traité dans sa globalité sociologique une communauté vaudoise influente.

La même année 2016 a vu paraître, déjà présenté en ce journal, un gros ouvrage de Jean-Philippe Chenaux, explorateur minutieux de la presse et de la politique professionnelle. Entre les deux guerres mondiales et autour de Robert Moulin, pédagogue, colonel, patriote et un peu chevalier, l'historien fait revivre un autre milieu vaudois, élite parallèle aux libristes. Moulin a notamment promu en Suisse les caisses de compensation pour militaires. Dans le Canton, il persuada le patronat de collaborer résolument avec les syndicats ouvriers. Il tint à rester surtout lui-même, dominant de sa vitalité rayonnante ses salles de classe au collège scientifique, l'état-major de son régiment, la tribune de la Salle des XXII cantons.

Ne craignons pas de reparler des livres récemment parus dans un Pays qui souffre d'une propension à étouffer les événements.

On ne saurait trop souligner l'importance, pour le Canton, de mettre en évidence des ouvrages qui comptent. Les journaux le font peu et d'ailleurs ils disparaissent. Vaud a l'art de réserver au bouche à oreille les travaux de l'esprit alors même que gravitent autour de Dorigny un tourbillon estimé à 20'000 universitaires. Réactions et débats publics peinent à percer hors de l'orbite des blogs. On témoigne rarement aux chercheurs ce qu'on leur doit. Dans un Pays de Vaud qui s'enrichit d'un grand mélange

humain, l'ignorance se généralise à l'égard de ce qui nous est proche. Dans notre passé le plus direct, nous observons des zones de mutisme historiographique et constatons l'absence de travaux approfondis. Quand en 1973 parut dans l'*Encyclopédie vaudoise* le volume sur l'Histoire, nous avons avoué en préambule n'avoir trouvé aucun auteur qui pût traiter la politique au XX^e siècle. L'aveu d'une lacune aussi grave ne suscita aucun commentaire à l'Université. L'information s'enfonça dans le coussin romand.

Si les recherches depuis lors ont foisonné, demeurent néanmoins des trous béants. Jean-Pierre Bastian cite un bon mémoire de 1990 dû à Anne Rochat-Morel mais peut écrire, en concluant son ouvrage de 2016: «A ce jour aucune recherche historique majeure ne s'est intéressée à l'Eglise libre vaudoise et à sa Faculté de théologie.» Dieu sait pourtant le rôle que les libristes, ces Puritains dynamiques, ont joué à tous égards dans le Canton. Quiconque était empreint de ce terreau a donc dû attendre Bastian pour se situer lui-même et s'étonner de ce qu'il lui restait à découvrir.

De la même façon, je suis allé récemment à Paris demander à Jean-Pierre Moulin, journaliste ami, ce qu'il avait pu apprendre de son propre père et du cercle, très éloigné de ses propres idées, qu'a décrit l'ouvrage de Chenaux, *Robert Moulin et son temps (1891-1942)*.

L'entre-deux-guerres vaudois est l'un de ces champs qui restent à travailler, vers quoi se sont avancés, Olivier Meuwly en tête avec ses nombreuses monographies, les historiens de la monumentale *Histoire vaudoise* de 2015.

A cette date et dans ce volume, le nom «Moulin», dans l'index des personnes, est cité trois fois, deux fois par erreur (pour «vieux moulin» et «Moulin Neuf»), une troisième fois pour Jean-Pierre, «journaliste, romancier et auteur de chansons». Mais Robert Moulin est inexistant. Chenaux cherchait et c'est l'année suivante qu'il a publié ses 900 pages sur ce maître de français charismatique, ce meneur d'hommes qui collabora dès 1935 avec Marcel Regamey à des réformes sociales dont les effets sont encore visibles. «Un homme de pensée, avec une passion pour ordonner l'apparent désordre du monde», dira son fils.

Ce livre rappelle que Robert Moulin aimait le chant, collaborait à la publication de *Chante jeunesse*, écrivait même des chansons comme le feront ses enfants Béatrice et Jean-Pierre, quand viendra le temps des caves, les Faux-Nez à Lausanne et Saint-Germain-des-Prés. Styles et mondes opposés. Restent à Jean-Pierre Moulin ses propres souvenirs, refrains entonnés en famille, ou grave accident de son père en 1941. Un fémur brisé, au temps des menaces hitlériennes, arracha le colonel au commandement de son régiment vaudois. Au brillant officier, il ne resta, quand il fut remis sur pied, que l'expérience finale et la plus cruelle de sa vie. Par cabale sans doute, on lui refusa le retour à la tête de ses troupes. Il mourut une année plus tard, âgé de 51 ans. Il vient de refaire surface, après trois quarts de siècle de silence.

Bertil Galland

Jean-Pierre Bastian, *La fracture religieuse vaudoise 1847-1966*, Labor et Fides, Genève.

Jean-Philippe Chenaux, *Robert Moulin et son temps (1891-1942)*, Infolio, Gollion.

Olivier Meuwly et al., *Histoire vaudoise*, Infolio, Gollion.

Comment la mort de L'Hebdo conduit au nazisme

Parmi les différentes personnalités interrogées par la RTS au sujet de la fin de *L'Hebdo*, l'UDC Yvan Perrin a été le seul à ne pas regretter la disparition du magazine. Il a déclaré: «Les pro-européens et le parti socialiste vont devoir payer leur propre propagande, ce qui va les changer. Parce que la ligne éditoriale de *L'Hebdo*, depuis de nombreuses années, tient en deux axes: oui à l'Union européenne, non à l'UDC. Et puis au bout d'un moment, ça lasse.»¹

Lus à tête reposée, ces propos n'ont rien de scandaleux. Ils expriment un point de vue certes différent de celui de la majorité, mais l'on peut comprendre qu'un UDC exprime sa lassitude d'un journal qui faisait tourner son imprimerie en critiquant l'UDC.²

Néanmoins, ces propos ont valu à Yvan Perrin d'être cloué au pilori par

François Cherix. Dans la rubrique «Opinions» du journal *Le Temps* du 7 février 2017, celui-ci a publié une tribune intitulée «Réplique aux ricanelements nauséabonds d'Yvan Perrin sur la mort de *L'Hebdo*». Cette réplique est d'une violence inouïe au regard des propos tenus initialement par Yvan Perrin. Tout y passe: la défense des libertés fondamentales, la montée des eaux brunâtres, la référence à Donald Trump et une comparaison explicite avec le régime nazi. C'est que François Cherix a totalement surinterprété les propos d'Yvan Perrin au point d'y voir une menace contre nos institutions. On aurait attendu de lui plus d'honnêteté intellectuelle, par exemple en avouant que les pro-européens avaient effectivement perdu une tribune efficace. Mais non: il s'est senti attaqué dans son être profond.

La réaction violente et disproportionnée de François Cherix pourrait faire sourire car elle insère de l'idéologie là où il n'y avait que la mort d'un magazine. Toutefois, elle nous éloigne un peu plus des mœurs souhaitables pour la vie publique, en vue d'une vie en communauté harmonieuse. En ce sens, François Cherix a, me semble-t-il, manqué une occasion de ne pas prendre sa plume.

Julien Le Fort

¹ Téléjournal du 23 janvier 2017.

² Ce dernier point paraissant unanimement admis.

OUI à RASA PLUS

Le 9 février 2014, le vote d'une majorité de citoyens en faveur de l'initiative «contre l'immigration de masse» a fortement mécontenté les élites bien-pensantes qui avaient pourtant été, par leur maladresse et leur aveuglement, les principaux artisans de son succès.

LE COIN DU RONCHON

Ce résultat, qui ennuyait un peu tout le monde – y compris peut-être les auteurs de l'initiative –, a suscité deux réactions. Les politiciens les plus pragmatiques se sont employés à faire passer au parlement une «loi d'application» qui ne tient aucun compte des dispositions prévues dans le nouvel article constitutionnel. Quant aux plus formalistes, ils ont décidé de lancer une initiative populaire pour annuler le vote populaire, en demandant d'effacer de la Constitution l'article importun – pas encore appliqué et qui ne le sera jamais. Cette initiative a été baptisée «RASA».

Aucune de ces deux solutions n'est satisfaisante, comme cela est démontré dans l'éditorial de la page 1.

Aussi voulons-nous proposer ici (parce qu'il y a bientôt des élections...) une «vraie» solution, un projet audacieux, novateur, visionnaire, qui résoudrait le problème de la votation de février 2014, mais aussi d'un grand nombre d'autres votations passées ou futures, ainsi que, d'une manière plus générale, tous les problèmes de la politique fédérale, de l'immigration, de la stratégie énergétique, de l'aménagement du territoire, des transports routiers et ferroviaires, de l'impôt fédéral direct, du secret bancaire, de la protection de la faune, ou de la naturalisation des étrangers dits de 14^e génération (parce qu'ils sont la 14^e progéniture de parents arrivés en Suisse depuis deux semaines). Bref, tout ce qui occupe et préoccupe nos politiciens et nos journalistes pourrait enfin trouver son épilogue dans une initiative populaire résolument tournée vers le XXII^e siècle: «RASA PLUS», dont le texte serait formulé ainsi: «*Les articles de la Constitution fédérale, y compris les dispositions transitoires, sont abrogés.*»

La Nation

Rédaction

Jean-Blaise Rochat / Frédéric Monnier
CP 6724 1002 Lausanne

Tél. 021 312 19 14 (de 8h à 10h)
Fax 021 312 67 14

courrier@ligue-vaudoise.ch
www.ligue-vaudoise.ch

IBAN: CH09 0900 0000 1000 4772 4

ICM Imprimerie Carrara Morges